

Quelques réflexions sur l'origine de la traductologie

Dr. LAHLOU HASSINA, Institut de traduction, Université d'Alger 2, Algeria.

Résumé

La notion de traductologie en tant qu'une science indépendante et reconnue dans le champ des sciences humaines, est relativement récente, bien que ses concepts clés tels que traduisibilité et fidélité aient existé depuis l'existence de la discipline de la traduction. Le présent article puise dans les racines de la traductologie, ses raisons d'être et les différentes questions qu'elle traite.

Mots clé: traduction, traductologie, équivalence, traduisibilité, fidélité.

ملخص

إن مصطلح « علم الترجمة، بصفته علما قائما بذاته و معترفا به في حفل العلوم الإنسانية حديث العهد، رغم أن المسائل والمبادئ التي بني عليها موجودة منذ وجود الترجمة. يلتفت هذا المقال إلى جذور علم الترجمة وأسباب ظهوره والمسائل التي يتناولها حتى قبل أن يتطور إلى علم مستقل يهتم بالترجمة منذ بداية الخمسينات من القرن الماضي. الكلمات المفتاحية: ترجمة، علم الترجمة، التكافؤ، قابلية الترجمة، الأمانة.

Le mot (*traductologie*) provient du latin : traducto (traduction) et logos (science). Son équivalent en anglais est (translation studies).

Le premier à avoir vu dans la traductologie une discipline empirique indépendante fut James Holmes dans son ouvrage « the Name and Nature of Translation studies », dans un article paru en 1972 en lui attribuant deux tâches complémentaires : décrire les phénomènes traductionnels et proposer des théories explicatives et prédictives. Le besoin de la reconnaître en tant que telle, fut ressenti par la croissance du nombre des œuvres traduites d'une partie importante de la culture humaine dans des domaines divers et l'intérêt porté à la compréhension des tendances et principes de leurs transfert ainsi que leurs effets.

La notion de traductologie renvoie, de nos jours, à la science qui s'occupe d'une part, de la conception des théories pour la pratique de la traduction et, d'autre part, l'application des théories existantes dans le domaine de la formation des traducteurs et le développement des outils de l'enseignement de la traduction.

Cette discipline est tantôt classée parmi les sciences naturelles, vu l'aspect mental de l'activité traduisante menée par la personne du traducteur, tantôt placée dans la case des sciences humaines, et plus exactement la linguistique, du moment où elle examine les phénomènes et les principes qui ne relèvent pas seulement de la traduction en tant qu'un produit final, mais aussi des conditions psychologiques et historiques et les contextes sociopolitiques qui gèrent la traduction en tant qu'un processus, d'où la traductologie psychologique, la traductologie sociale, etc....

La traductologie: la théorie à l'honneur de la pratique:

La traductologie est une science polyvalente et multidisciplinaire de nature. Elle doit son existence à plusieurs domaines et filières grâce auxquels elle élabore les problématiques et inspire les solutions. Elle est aussi empirique, son objet d'étude étant le métier le plus vieux au monde préexistant à elle depuis plusieurs siècles. C'est une science qui observe l'acte traduisant, puis, en déduit les règles et les contraintes.

Cependant, il convient de mettre en lumière le fait que l'existence de cette science précède bien son essence étant donné que ces fondements ainsi que ces postulats existaient bien avant l'élaboration de la notion de traductologie en tant qu'une science à part entière, et se trouvaient un peu partout dans les autres champs qui abordaient les problèmes de traduction bien que superficiellement et de points de vues différents. La traductologie, au sens propre, n'a vu le jour qu'aux années 50 du 20^{ème} siècle, et, était confronté à des avis destructifs qui critiquaient son existence et mettaient en cause son utilité :

« Ceux qui prétendent fonder une science de la traduction ne font rien d'autre la plupart du temps que d'étudier la traduction du point de vue d'une science plus vaste et comme application de cette science. »⁽¹⁾

La science que visait Pergnier, dans ce passage, est bien entendu, la linguistique appliquée qui, selon lui, était incapable de délimiter le champ de cette science.

Il ajoute: « Aucune science de la traduction n'a à ce jour développé des méthodes et un objet spécifique. »⁽²⁾

Concernant les travaux entrepris par les soi-disant traductologues (pour ne citer que Mounin, Vinay et Darbelenet et Catford), l'auteur méconnaît leur apport et réduit leur intérêt qu'il confine dans la linguistique appliquée :

« Il sont en réalité bien plus des théories de la langue appliquées à la compréhension des difficultés inhérentes à tout acte de traduction que des prolégomènes à une science de traduction. »⁽³⁾

En parallèle, nous trouvons des théoriciens qui prenaient la défense de cette science comme Berman qui y revient, dans le cadre de sa définition de la traduction, pour mettre en exergue son éligibilité et importance:

« La traduction n'est ni une sous-littérature (comme l'a cru le 18^{ème} siècle) ni une sous-critique (comme l'a cru le 19^{ème} siècle) elle n'est pas non plus une linguistique ou une poétique appliquée (comme on le croit au 20^{ème} siècle). La traduction est sujet et objet d'un savoir propre « » la traductologie: la réflexion de la traduction sur elle-même à partir de sa nature d'expérience. »⁽⁴⁾

Il convient d'indiquer que Berman, et, s'inscrivant dans la terminologie adoptée par la réflexion contemporaine représentée par Conte, Hegel et Heidegger, a préféré d'utiliser les termes « réflexion » et « expérience » plutôt que les termes « théorie » et « pratique » partant de l'idée que la traduction peut se passer de la théorie mais pas de la réflexion:

« La traduction peut fort bien se passer de la théorie non de pensée. Et cette pensée s'effectue toujours dans un horizon philosophique. »⁽⁵⁾

La traductologie, est alors vue par Berman comme une réflexion et une expérience et non pas un exercice objectif. Elle est appelée, par conséquent, à explorer des domaines et champs d'études autres que ceux déjà investis jusqu'au là par les réflexions et expériences précédentes et que l'on peut résumer dans les deux courants suivants : la réflexion fatale sur la traduction des textes religieux et la réflexion fondée sur la psychanalyse, notamment, en France.

- Retour sur l'origine de quelques questions traductologiques:

La réflexion sur l'activité traduisante existait depuis le 16^{ème} siècle, où la pratique de la traduction soulevait, chez les penseurs et philosophes consciencieux, plusieurs questions qui n'étaient pas d'ordre méthodologique ni critique mais plutôt relevant de la légitimité même de cet acte, et mettait en cause la traduisibilité de certains types de textes notamment les textes religieux, et ce, par rapport au principe directeur de l'équivalence des langues dans l'expression de la pensée, auquel s'opposait l'idée de la supériorité d'une langue à une autre.

La question de la traduisibilité qui a été posée par Mounin sous les termes d'objection préjudicielle, trouvait son soutien dans trois arguments différents : le premier est celui dit théorique, abondamment traité dans les ouvrages de traductologie, toutes tendances et toutes approches confondues. Le deuxième est polémique consistant à l'existence perpétuelle des mauvais traducteurs dans toute l'histoire de ce métier. Le troisième, sur lequel on s'attardera, est historique et que Mounin a résumé dans l'expression suivante: « richesse merveilleuse de toutes les langues de départ, pauvreté incurable de toutes les langues d'arrivée. »⁽⁶⁾

Cependant, cette question serait confrontée à une autre : comment est-il possible de remettre en question la légitimité d'une activité sans laquelle la communication entre les humains de différentes langues et coutumes serait impossible?

Ce fait est simple et étroitement relatif. Il s'expliquerait par un retour vers ce qui se pratiquait comme procédés de transfert d'une langue à une autre avant que la traduction, proprement dite, ne prenne place.

Avant la traduction, il y avait le calque et le commentaire. Si le premier ne proposait qu'un transfert littéral et préserve le style et le génie de langue original, le second, au contraire, ajoutait au contenu original des idées qui l'élucidaient sans y appartenir.

Au moment où l'apprentissage des langues admettait les deux dits procédés, la traduction, dans sa dimension professionnelle, devait se présenter comme un équivalent exact dans la langue cible, selon les propos de Dumas-raï:⁽⁷⁾

« Le traducteur doit parler sa propre langue et non celle de son auteur, parce qu'il ne parle qu'à des personnes de sa nation. Ainsi, il doit rendre les expressions particulières de l'original par d'autres expressions particulières de sa propre langue ; en un mot, il doit parler comme l'auteur aurait parlé s'il avait écrit en la langue du traducteur. »⁽⁸⁾

L'auteur part du principe de l'équivalence des langues à exprimer la pensée humaine, ces disciples le faisaient aussi.

Cependant, et à partir du 18^{ème} siècle, surgit un courant opposant à cette réflexion qui donne naissance à la problématique de la traduisibilité en mettant en avant le principe de la supériorité d'une langue à une autre. Un principe qui est soutenu par l'idée que la traduction a le pouvoir de nous rendre bêtes selon les propos de Ladmiral.⁽⁹⁾

Il y a eu, donc, un passage de l'équivalence à la supériorité de langues et de l'égalité à l'inégalité d'expression qui freinera la créativité traduisante en Europe, en général, et, en France, en particulier, pendant toute la période classique. En effet, les traducteurs étaient contraints de naturaliser tout texte

étranger en le traduisant vers le français, obéissant aux recommandations de ceux qui croyaient si fort à la supériorité de la langue française par rapport aux autres langues européennes, y compris le latin :

« Pourquoi un traducteur sacrifierait-il l'élégance et la clarté française au respect littéral du désordre de la phrase antique, de l'obscur concision du style anglais, de la prétentieuse emphase hispanique ou encore de l'artificieuse ornementation de la langue italienne. »⁽¹⁰⁾

Ce passage nous indique que la notion de fidélité en traduction ne renvoyait pas comme est le cas aujourd'hui, au respect du traducteur de la nature et la fonction du texte original ainsi que les attentes et idéologie du lecteur cible mais plutôt aux normes stylistiques et singularités esthétiques de la langue d'arrivée.

Tous les aspects problématiques cités ci-dessus, se présentent éminemment dans le cas de la traduction religieuse qui est l'un des domaines les plus répondus à travers l'histoire avec des spécificités que Nida a récapitulé ainsi:

« Aucun autre type de traduction ne possède une aussi longue histoire, aucun n'implique autant de langues différentes (...), aucun n'englobe des textes aussi divers, ni ne couvre des aires culturels aussi distincts. »⁽¹¹⁾

Toutefois, et malgré toutes les prérogatives citées ci-dessus, ce type de traduction n'a pas été à l'abri des critiques philosophiques. Deux courants opposés ont vu le jour pour refléter les réactions des philosophes et philologues vis-à-vis des traductions faites aux œuvres religieuses en général et à la bible en particulier. Si le premier en voyait un moyen de révéler les secrets du discours religieux et d'explorer ses énigmes, le second les considérait comme une transgression du caractère auguste de ce type de textes et une violation de la sainteté de leur contenu.

Ce qui précède n'est qu'un aperçu sur les origines des quelques aspects problématiques de l'activité traduisante qui ont donné naissance à une science, aujourd'hui, tout à fait indépendante et rassure la continuité des études sur un métier qui est empirique de nature.

Notes bibliographiques:

- (1) Pergnier, Maurice (1978) Les fondements sociolinguistiques de la traduction, Lille : Presse Universitaire de Lille. 1978. p.05.
- (2) Pergnier, Maurice (1978) Les fondements sociolinguistiques de la traduction, Lille : Presse Universitaire de Lille. 1978. p.05.
- (3) Pergnier, Maurice (1978) Les fondements sociolinguistiques de la traduction, Lille : Presse Universitaire de Lille. 1978. p.05
- (4) Berman, Antoine (1999). La Traduction et la Lettre ou l'Auberge du Lointain, éditions le seuil p.16-17.
- (5) Berman, Antoine (1999). La Traduction et la Lettre ou l'Auberge du Lointain, éditions le seuil p. 17.
- (6) (1996 : 376)
- (7) Dumarsais est un philosophe et grammairien français né en 1676 et décédé en 1756.
- (8) Dumarsais, Chesneau (1722) Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine, Paris. p. 112.
- (9) Ladmiral, J. R. (1995) A partir de Georges Mounin : esquisse archéologique, TTR, vol.8, n°1, p. 43.
- (10) Mercier, Daniel (1995) L'Épreuve de la représentation, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, n°589. Paris p. 166.
- (11) Nida, Eugène (1964) Toward a science of translation, Leiden : Brill, p. 09.

EL ISHĀQ